

4.—Anciens combattants enregistrés au Service national de placement comme chômeurs, par mois et par sexe, janvier 1946 à février 1947

Année et mois	Anciens combattants de la première guerre mondiale		Anciens combattants de la seconde guerre mondiale		Anciens combattants des deux guerres	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.	nombr.
1946						
Janvier.....	9,561	6	47,855	892	1,547	néant
Février.....	10,265	5	59,219	1,051	1,765	"
Mars.....	10,509	4	69,428	1,215	1,873	"
Avril.....	9,440	5	68,376	1,198	1,683	"
Mai.....	8,089	6	61,650	1,131	1,494	"
Juin.....	6,931	4	41,658	1,165	1,409	"
Juillet.....	6,412	6	45,665	1,159	1,493	néant
Août.....	5,927	4	41,098	1,121	1,376	"
Septembre.....	5,740	3	37,792	1,226	1,386	"
Octobre.....	5,519	2	36,621	1,136	1,576	"
Novembre.....	5,335	2	39,519	957	1,776	"
Décembre.....	6,160	2	44,967	808	1,921	"
1947						
Janvier.....	6,887	2	51,481	1,114	2,165	"
Février.....	7,129	2	50,569	1,124	2,422	"

En février 1946, les chômeurs qui sont anciens combattants de la seconde guerre mondiale et des deux guerres constituent 8-6 p. 100 du nombre de licenciés à cette époque tandis qu'en mars 1947, ils en constituent 5-2 p. 100.

Allocations de chômage.—Cette allocation a été le moyen de venir en aide jusqu'au 31 mars 1947 à environ 145,869 anciens combattants dans leur réintégration à la vie civile. Comme il fallait s'y attendre, la majorité de ces anciens combattants a profité de l'allocation durant l'année civile 1946 alors qu'ils étaient licenciés en si grand nombre des forces armées. Voici un exposé du nombre d'anciens combattants ayant reçu de l'assistance de cette façon:—

5.—Anciens combattants recevant des allocations de chômage, selon le sexe, années terminées le 31 mars 1943-1947

Années terminées le 31 mars—	Hommes	Femmes	Total
	nombr.	nombr.	nombr.
1943 ¹	2,045	néant	2,045
1944.....	823	123	946
1945.....	3,145	83	3,228
1946.....	39,176	436	39,612
1947 ²	95,055	1,983	100,038
Total.....	143,244	2,625	145,869

¹ De novembre 1941 au 31 mars 1943

² Du 1er avril 1946 au 28 février 1947.

Le nombre d'anciens combattants qui reçoivent l'allocation à une époque quelconque diminue graduellement en comparaison du nombre d'anciens combattants chômeurs. De mars à juin 1946, leur nombre constitue de 60 à 70 p. 100 de ceux qui sont enregistrés comme chômeurs; en janvier et février 1947, il en constitue 41 p. 100. Il y a trois raisons principales à cet état de choses: (1) la personne ne peut pas recevoir l'allocation durant les neuf premiers jours de chômage; (2) la personne ne peut pas recevoir l'allocation durant la période où elle reçoit le crédit de rétablissement (de moins en moins important à mesure que diminue le nombre de licenciements); (3) la limitation de la période d'admissibilité (devenant de plus en plus important à mesure qu'augmente le nombre de ceux qui sont licenciés depuis 18 mois ou plus).